

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Creation

Question écrite n° 47526

## Texte de la question

M. Joel Sarlot attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le projet de suppression de la prime ACCRE. En effet, si cette mesure devait etre enterinee, le Gouvernement apparaitrait comme decourageant l'esprit d'entreprendre car le cout du RMI en 1996 etait de 25 milliards alors que l'aide aux chomeurs createurs d'entreprises n'etait que de 900 millions de francs. Aussi, souhaiterait-il que cette mesure soit maintenue, sinon qu'il lui indique les raisons a ce choix.

## Données clés

Auteur : M. Sarlot Joël Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 47526

Rubrique: Entreprises

Ministère interrogé : travail et affaires sociales Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 355